

Responsabilité

Sociétale

Entreprise



TECHNILEC s'implique, depuis 2007, dans la conception et la réalisation d'Études de réseaux et de distribution d'énergie. A l'heure où l'impact du réchauffement climatique se fait de plus en plus prégnant, TECHNILEC peut et doit jouer un rôle moteur pour contribuer à enrayer les tendances observées et a inscrit son développement dans le souci du bon équilibre entre l'Homme et son environnement.

Afin d'intégrer ces évolutions dans les bases de décisions qui guident nos actions, la Responsabilité Sociale et Environnementale est logiquement devenue une des trois valeurs de l'entreprise aux côtés de l'esprit d'équipe, de la confiance et de la créativité. Ces valeurs orientent notre culture, nos modes de fonctionnement, nos principes de prise de décisions. La Responsabilité Sociale et Environnementale, qui est dorénavant ancrée dans les valeurs fondamentales de l'entreprise, dans le «qui sommes-nous», devient donc une boussole interne qui nous oriente dans nos activités au jour le jour.

Vivre la Responsabilité Sociale et Environnementale dans l'entreprise, c'est faire en sorte que l'intégrité, l'éthique et l'équité prévalent dans notre société, c'est s'engager pour le mieux-être de tous, et prendre conscience de la portée de nos actes et de leurs conséquences sur l'environnement que nous avons le devoir de préserver. C'est aussi contribuer activement à se fixer des objectifs et à tenir nos engagements.

Des valeurs ne sont rien si elles ne se déclinent pas dans des actions concrètes. Nous avons donc défini en 2023 trois axes pour concrétiser nos engagements liés à notre Responsabilité Sociale et Environnementale :

- S'engager pour l'épanouissement et le développement des collaboratrices et collaborateurs
- S'ancrer dans la vie locale et contribuer à son développement
- Respecter notre environnement

1. La gouvernance RSE

L'année 2023 a vu une structuration de la politique RSE avec la mise en place d'une gouvernance dédiée à tout le personnel de l'entreprise et de la définition des engagements et objectifs quantitatifs. Un comité RSE, composé de trois membres engagés, dont la Direction, a vu le jour afin de porter cette valeur auprès des collaboratrices et des collaborateurs au sein de l'entreprise et auprès des clients, fournisseurs et partenaires commerciaux.

Son rôle est de :

- proposer la politique RSE et son plan d'actions à tous ces collaborateurs
- de s'assurer de sa mise en œuvre
- de suivre des indicateurs de performance en lien avec les objectifs fixés
- de proposer des mesures d'amélioration continue dans le cadre de la revue annuelle du plan d'actions



2. Nos engagements et nos objectifs 2024

Les mesures concrètes qualifiées RSE se déclinent le long de ces trois axes mentionnés plus haut. TECHNILEC confirme ainsi sa volonté d'être un acteur engagé répondant aux enjeux sociétaux et environnementaux.



1 S'ENGAGER POUR L'ÉPANOUISSEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DES COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS

Engagements

- Promouvoir la qualité de vie au travail
- Favoriser l'inclusion, c'est à dire l'intégration de la diversité

Objectifs quantitatifs 2024

- Stabilité des résultats vie privée - vie professionnelle
- Formation et sensibilisation des collaborateurs à l'inclusion



La première préoccupation de TECHNILEC est la santé et la sécurité au travail de ses collaborateurs et collaboratrices. Nous favorisons le développement des compétences et le plaisir de travailler ensemble.

TECHNILEC s'engage dans la formation des jeunes dans le domaine des études de réseaux et de la détection-géoréférencement.

En 2024 TECHNILEC va financer en interne son propre parcours initiatique afin de rassurer les jeunes au métier de la détection et des études de réseaux.

L'entreprise accueille des jeunes d'horizons divers dans ses rangs . Les départs en formations des collaboratrices et des collaborateurs sont au nombre de 3 à 4 par an.

La formation des collaborateurs peut être proposée en présentiel ou en distanciel, en fonction des options à disposition. Ce mode de collaboration permet d'intégrer plus facilement le développement de nouveaux savoirs dans les emplois du temps de chacun.

L'année 2022 a été marquée par la poursuite du télétravail. Il ouvre des opportunités pour l'entreprise et ses collaborateurs dans leur manière de gérer leur équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Dans ce cadre et pour protéger la santé des collaborateurs, TECHNILEC peut s'appuyer sur un accord d'entreprise permettant de garantir le droit à la déconnexion des employés pour mieux concilier travail et vie privée, cet équilibre pouvant être mis à mal dans cette phase de déploiement généralisé du télétravail.

L'épanouissement des collaborateurs passe par une visibilité sur les objectifs de la société, afin de pouvoir orienter sa propre action. Dans ce cadre, TECHNILEC a donné de la lisibilité à sa stratégie d'entreprise pour les collaborateurs.

Dans ce cadre, TECHNILEC a pris 3 engagements :

- a. Se mobiliser pour faire évoluer l'image de l'ingénierie auprès des jeunes, en particulier des jeunes filles
- b. Veiller à une égalité de traitement entre les femmes et les hommes tout au long de leur carrière
- c. Favoriser un équilibre vie personnelle et vie professionnelle pour tous

2 S'ANCRER DANS LA VIE LOCALE ET CONTRIBUTUER À SON DÉVELOPPEMENT

Engagements

- Contribuer au développement sociétal, économique et environnemental des territoires sur lesquels nous sommes présents
- Contribuer à la formation des jeunes, et développer les collaborations avec les associations, etc.
- Favoriser l'implication de tous dans des initiatives de développement local

Objectifs quantitatifs 2024

- Définir un montant d'investissement annuellement dans des associations, ou des projets locaux
- Poursuivre notre contribution à la formation.
- Impliquer au moins tous les collaborateurs dans le mécénat de compétences



TECHNILEC depuis 2022 soutient des organisations à but non lucratif comme les associations professionnelles ou caritatives, ainsi que des événements culturels et sportifs. Cet ancrage dans la vie locale et associative est le reflet de la répartition de nos agences sur les différents territoires sur lesquels nous sommes actifs, ainsi que de la variété de nos métiers.

Des dons à des associations, nous permettent de participer à des actions de solidarité et de lancer des initiatives écoresponsables.

A titre d'exemple, TECHNILEC soutient **Arbres et paysage Tarnais** depuis 2023, une association qui plante des arbres d'essence local afin de recréer des haies naturels, rempart contre le réchauffement climatique. Les haies ont une fonction de régulation du climat. Elles protègent les cultures du vent et contribuent au confort des animaux élevés en plein air, leur offrant des abris contre les intempéries ou le soleil et parfois du fourrage en période de sécheresse.

Dans un autre registre, l'entreprise soutient également l'association «**APEI**», qui, par le biais de l'achat de fourniture de bureau éco, œuvre pour la lutte contre l'inclusion sociale des personnes à situation de handicap.



3

RESPECTER NOTRE ENVIRONNEMENT

Engagements

- Contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique en visant la neutralité carbone
- Promouvoir les actions de performance environnementale dans le cadre de nos missions

Objectifs quantitatifs 2024

- Réduire de 20 à 30% les émissions carbone
- Faire l'acquisition de véhicule électrique
- Visé le 0 gaspillage et le 0 papier
- Favoriser le recyclage
- Former 100% du personnel à la RSE



D'ici la fin d'année 2023 et en collaboration avec RENAULT, TECHNILEC à lancer une campagne de reprogrammation de tous ces véhicules, afin d'agir directement contre le réchauffement climatique. Reprogrammation qui permet de réduire les émissions d'oxydes d'azotes.

Actuellement nous favorisons l'économie circulaire grâce au télétravail, covoiturage, transport en commun.

TECHNILEC s'engage à faire l'acquisition de véhicule électrique afin de prendre sa part de responsabilité, être un acteur actif pour la sauvegarde notre planète.

Depuis déjà 4ans, et grâce à une implication de tous les collaborateurs, collaboratrice(s) nous visons le zéro papier grâce à notre organisation interne et aux nouvelles technologies (tablette, numérisation des documents...) jusqu'à présent nous avons réduit de près de 60% les déchets papiers. Objectif 2023 atteindre les 85%.

Nous favorisons depuis toujours le recyclage, tant dans le choix de nos achats matériels que dans le tri de nos déchets. Nous avons aussi pris le choix de ne pas jeter inutilement, mais favoriser la réparation de tout notre parc matériel, moins couteux et plus écolo.

Sur 2024 le choix de nos fournisseurs se basera aussi sur le RSE que nous avons mis en place afin de les responsabilisés et de prendre part à cette belle action qui est l' **ECO-PARTICIPATION**.

Une sensibilisation perpétuelle et continue est portée auprès de tous les collaborateurs afin de prendre en compte dans tous nos projets l'aspect **TECHNICO-ECOLOGIQUE**

PARTENAIRES DE NOTRE REUSSITE RSE



Commune de Lombers

